

Domaine des Chevaliers  
86540 THURE  
CFA - 05 49 93 70 52  
cfa.thure@educagri.fr  
CFPPA – 05 49 93 70 53  
cfppa.thure@educagri.fr  
<https://poleformation-thure.fr>  
Du lundi au vendredi  
De 08h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00



Thuré,  
Le 06 février 2023

## ANIMATRICE QUALITÉ

### Positionnement de la mission dans l'organisation

Sous l'autorité du Directeur de l'EPL

### Missions et attributions

- Assiste le Directeur dans la définition et la rédaction de la politique de management ainsi que dans la planification de ses objectifs
- S'assure que les objectifs de la Direction sont communiqués, compris, mis en œuvre et entretenus à tous les niveaux de l'EPL notamment pour les équipes UFA-CFPPA
- En cohérence avec la stratégie de l'EPL, définit un schéma d'organisation, des méthodes de travail, des normes et des procédures qualité adéquates à Qualiopi et Qualiformagri et pilote les réunions qualité
- Veille à la conformité des exigences ainsi qu'à la satisfaction des labels et assure la sensibilisation des équipes sur les exigences de la labellisation.
- Documente le système d'organisation générale et pilote la détermination de l'ensemble des processus de l'UFA -CFPPA (management, réalisation, supports).
- Mesure l'efficacité du système de management (planification, réalisation et suivi des audits, analyse les indicateurs, pilote la mise en œuvre des actions correctives et préventives).
- Accompagne les pilotes de processus dans la mise en œuvre et l'amélioration de leur processus.
- Décide, en cas d'urgence, des mesures à prendre.
- Propose les axes à appliquer : procédures internes, moyens en hommes et matériel, prévention.
- Assure la veille réglementaire.
- Assure le suivi des plans d'actions.
- Assure la communication auprès des équipes concernées.
- Prend en charge les dossiers de certification et de labellisation.